



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Un avenir pour la Fonderie de Bretagne

Question écrite n° 38839

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance au sujet de la situation de la Fonderie de Bretagne. Depuis 1965, la Fonderie de Bretagne (Caudan, Morbihan), fabrique des bras de suspension, des collecteurs et des coudes d'échappement, ainsi que des différentiels de boîtes de vitesse pour le secteur automobile. Les 350 salariés se mobilisent et s'inquiètent pour leur avenir. Un audit rendu l'été dernier a conclu que l'usine devait poursuivre la réduction de ses coûts de production et diversifier ses activités. Les conclusions de cet audit sont contestées par les salariés. Ils pointent du doigt des erreurs stratégiques de Renault. En effet, le groupe a délocalisé une partie de la production vers la Turquie, le Portugal et l'Espagne au lieu de remplir le carnet de commande du site de Caudan. Mécaniquement, cela affaiblit sa rentabilité. Le 11 mars 2021, le groupe Renault a annoncé vouloir se séparer du site. Actionnaire unique de cette fonderie depuis 2009, Renault cherche, d'ici au 8 août 2021, un repreneur « plus à même de pérenniser les activités et les emplois et d'adapter l'outil industriel aux évolutions du secteur ». En mai 2021, pourtant, 5 milliards d'euros d'aides publiques ont été versés à Renault dans le cadre du plan de relance. Abandonner la Fonderie de Bretagne serait socialement injuste et écologiquement absurde. En effet, les fonderies françaises sont indispensables à la bifurcation écologique, à commencer par les multiples pièces nécessaires à la fabrication française de transports plus écologiques. Ces derniers mois, le Gouvernement a jugé inutile d'imposer des conditions sociales et écologiques à l'octroi de prêts et de subventions directes de la part de l'État. Le résultat est là : le groupe Renault s'apprête à utiliser ces mécanismes pour licencier et délocaliser davantage son activité. Dans le même temps, le Gouvernement n'a eu de cesse de promouvoir la souveraineté industrielle du pays. Il lui demande donc quelles mesures il va mettre en œuvre pour empêcher la vente à la découpe de l'industrie française, à commencer par la Fonderie de Bretagne.

Texte de la réponse

Le Gouvernement suit de très près la situation de la fonderie de Bretagne et plus généralement de la filière fonderie française. La fonderie de Bretagne présente certaines spécificités. Elle a été victime d'un incendie, mais grâce à la mobilisation des salariés, de l'État, des collectivités locales et de Renault, elle a su se réinventer et se moderniser. Dans le cadre de sa revue stratégique, Renault a fait part de sa volonté de s'engager dans un processus de vente libre de la fonderie. La direction générale des entreprises est particulièrement attachée, et l'a rappelé à Renault, à la pérennité de l'activité industrielle de la fonderie. Renault a une responsabilité envers le territoire. Renault a une responsabilité envers les salariés de la fonderie. Le Gouvernement s'assure que le repreneur choisi par Renault portera un projet industriel qui garantisse la charge industrielle nécessaire à l'avenir du site. Et le cas échéant, comme il le fait pour de nombreuses autres entreprises, il accompagnera avec France Relance les projets de diversification et de modernisation que les repreneurs pourraient proposer. Car c'est bien ainsi que ce Gouvernement entend accompagner ces filières industrielles confrontées à des évolutions significatives de leurs marchés : en se tenant à leurs côtés, pour leur permettre de s'adapter aux chocs qu'elles subissent. Ce sont près de 436 projets de la filière automobile qui sont déjà accompagnés vers leur (re) localisation, leur diversification, leur modernisation et leur décarbonation. Le plan de relance a déjà permis de

financer 124 projets industriels en Bretagne, dont 27 dans le Morbihan. En revanche, le Gouvernement n'a pas versé 5 milliards d'euros d'aides publiques à Renault dans le cadre du plan de relance, comme le parlementaire le mentionne : le Gouvernement a apporté sa garantie à hauteur de 90 %, comme il l'a fait pour des milliers d'entreprises françaises, à un prêt de 4 milliards d'euros fourni à Renault par ses partenaires bancaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38839

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 4 octobre 2021

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4006

Réponse publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9192